

GRAND-MESSE INTER-DIRECTIONNELLE POUR NOUS EXPLIQUER LA RÉFORME.

Courez-y, c'est trop drôle !!!

On n'y allait pas de gaieté de cœur et chacun se renfrognait à l'idée qu'il allait perdre une demi-journée de son temps de travail pourtant précieux. Les explications sur la réforme, personne ne les attend plus tant les objectifs sont désormais clairs : « faire toujours plus, avec toujours moins de moyens », pour satisfaire au seul dogme qui prévaut dans la mise en œuvre des réformes : « moins

d'impôts, moins d'état, moins de fonctionnaires ».

C'était sans compter, sur les talents d'animateurs de nos deux préposés à la communication DGFIP : Notre TPG et notre DSF chargés d'organiser cette matinée d'information en introduisant le propos liminaire de notre Ministre tout d'abord, et de notre DG ensuite.

Eh oui ! Non contents d'être contraints d'accepter une invitation obligatoire, nous allions devoir « subir » le visionnage de deux séquences filmées mettant en scène (et de quelle manière !!!), Monsieur Woerth et Monsieur PARINI s'adressant personnellement à chacun des membres de l'assemblée.

QUEL CINÉMA !

Le discours de notre Ministre n'a malheureusement pas pu être diffusé dans son intégralité. Tout juste en avons-nous goûté quelques minutes, puisque rapidement des problèmes techniques de son, nous ont fait perdre le fil d'un message pourtant prometteur. Le film s'avérait pourtant engageant : Imaginez plutôt ! Monsieur Woerth au premier plan, légèrement décalé sur la droite, pour mieux laisser apparaître le magnifique paysage figé d'arrière plan : la proue du navire « Bercy ».

Exit donc, Monsieur le Ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique.

Sans véritable regret néanmoins ; on se souvient, en effet, que nos camarades de Nantes venus à la rencontre de notre Ministre en visite officielle sur le site de Cambronne, le 19 février dernier, s'étaient vus refuser le dialogue direct qu'ils souhaitaient engager de manière impromptue.

Revenons à l'animation de notre matinée d'information sur les bienfaits de la fusion.

Nous allions pouvoir nous consoler de la défaillance involontaire de Monsieur Woerth, avec la prestation de notre Directeur Général, Monsieur PARINI. Le même metteur en scène a du être requis, la posture de notre DG étant identique à celle de notre Ministre : un léger décalage sur la droite du plus bel effet. Malheureusement, la production a du manquer d'argent pour boucler le tournage (crise oblige !!!) le beau fond d'écran accordé au Ministre ayant disparu au profit d'un fond bleu un peu criard seyant mal au teint de notre DG.

Quoiqu'il en soit, les problèmes de son ayant été résolus, c'est à de francs moments d'hilarité que nous nous sommes volontiers prêtés. Monsieur PARINI de commencer par justifier son intervention auprès des agents par une formule idoine : « parce que c'est le moment ! », et de nous expliquer en 4 points comment la fusion allait être l'occasion de « formidables opportunités » pour les agents des deux réseaux et comment nous serions les « grands gagnants » de cette démarche. Que grâce à la fusion ceci, grâce à la fusion cela... ! Que nos missions étaient confortées, que nous allions élargir notre champ de compétence... et que tous ces changements, répondant à une exigence de meilleur service à l'utilisateur, allaient être une « vraie chance pour nous » !!!

RIEN SUR L'ESSENTIEL !

Soyons sérieux deux minutes et revenons sur la réalité de la mise en œuvre de la réforme...

Quels sont les points qui pèchent dans ce discours lénifiant (repris d'ailleurs de fidèle manière par nos deux animateurs) :

En premier lieu, pas un mot des suppressions de postes qu'enregistrent massivement nos deux réseaux. Entre 2000 et 2009, plus de 15 000 postes ont été supprimés aux impôts et aux trésors.

Pas un mot non plus, sur la légitime reconnaissance financière que la cheville ouvrière de la DGFIP est en droit d'attendre compte tenu de l'accroissement constant de sa responsabilité, de sa technicité et de sa compétence depuis de nombreuses années.

La revalorisation indiciaire réclamée de longue date ne fait pas partie du vocabulaire de Monsieur PARINI (crise oblige, sans doute, on en reparlera !!!).

On a entendu néanmoins que « l'accumulation des réformes pouvait lasser un peu », doux euphémisme !!!

En revanche, la prime de fusion a largement été évoquée ; des applaudissements, nourris, de l'auditoire n'ont pas manqué de ponctuer la confirmation des 350 € si généreusement attribués.

La genèse de cette prime de fusion mérite sans doute que l'on rappelle, qu'elle était initialement prévue pour être **versée une seule fois, pour solde de tout compte.**



Les interventions syndicales de l'Union SNUI/Sud Trésor en particulier ont permis qu'elle soit pérennisée par une intégration dans l'IMT (cela ce n'est pas à la générosité de la DGFIP que nous le devons, mais à la seule mobilisation des agents).

Quant à l'harmonisation indemnitaire, enfin, elle a très subrepticement été évoquée, et en tout cas, pas sous l'angle de vue des agents ; elle est, en effet, source d'un fort sentiment d'injustice pour tous ceux qui se voient exclus du dispositif, et la réalité des chiffres a de quoi laisser pantois (cf tableau plus bas) : quelques euros par mois, pour les agents C de l'ex-DGCP, et comme il ne faudrait pas s'habituer trop vite à la richesse, c'est sur trois ans que cette harmonisation sera opérée.

Rien bien sûr, pour les agents A, B, C de l'ex-DGI (On en conclut donc qu'ils sont trop bien payés !!!).

QUEL COÛT POUR CETTE OPERATION DE PROPAGANDE ?

La présentation d'un diaporama par nos Directeurs n'a manifestement pas convaincu l'assistance (certains n'ont pas hésité à franchement s'assoupir). Aborder l'ensemble des missions de nos deux réseaux sous un angle purement quantitatif (nombre d'articles, rendement financier...) n'est certes pas de nature à stimuler l'attention.

Au terme de deux heures de contraintes, les agents assommés par un discours lénifiant, en sont restés muets pour l'épreuve des questions/réponses. Le Directeur en concluant qu'ils avaient sans doute tout compris !!! L'invitation chaleureuse et inaudible du DSF conviant les agents à se retrouver autour d'un verre n'a pas remporté le succès escompté. La DSF recherche activement un lieu de stockage pour les cartons de mousseux non consommés. Les agents attendent désormais avec impatience la vente des domaines.

Là encore, un peu de sérieux : on peut légitimement s'interroger sur la propension dispendieuse de notre administration dans ses opérations d'auto-promo : Ce sont en effet près de 130 000 agents qui sont conviés à ces réunions d'information que nos Directeurs n'ont pas souhaité délocaliser au plus près des agents, et une bonne partie d'entre eux se verra rembourser ses frais de déplacement, éventuellement de repas, et accorder des délais de route. De même tous se verront remettre un joli fascicule couverture glacée, vantant la réforme ; les agents du Maine-et-Loire auront du reste eu le privilège de recevoir en prime une brochure locale du même acabit : quel coût représente cette opération de propagande ???

Les demandes locales sur cette question sont restées vaines.

L'INADMISSIBLE POLITIQUE SALARIALE DE LA DGFIP

C'est le 21 février 2008 qu'Eric Woerth finissait par lâcher 350 € d'IMT en plus pour tous les agents, un plan de promotions effectivement mieux bâti que d'habitude et quelques autres mesures dont la revalorisation du 12^{ème} échelon du grade d'inspecteur.

« INSUFFISANT ! » avions-nous aussitôt répliqué et, depuis, il ne s'est guère passé de réunion sans que cette insuffisance ne soit rappelée au ministre comme aux responsables de la DGFIP.

• **L'augmentation de l'IMT ne correspond pas au niveau des contraintes induites par les diverses réformes et par les suppressions d'emplois. Par ailleurs, la mesure de février 2008 n'a pas suffisamment pris en compte l'attente d'intégration des primes dans le calcul des pensions.**

• **Dans chaque filière (ex-DGI ou ex-DGCP), l'harmonisation indemnitaire donne des sentiments croisés d'insatisfaction ; les non bénéficiaires (agents d'un côté, cadres de l'autre) se sentant encore plus exclus de mesures significatives de reconnaissance.**

Les chiffres de l'harmo quelques certitudes et un grand flou artistiques !

Ce sont les chiffres du régime indemnitaire « standard » hors île de France qui sont repris dans ce tableau (près de 65% des cas), sur la base d'une moyenne par grade. Ainsi les régimes spécifiques (centrale, informatique, écoles...) ne sont pas traités. Ces chiffres de l'harmonisation annuelle s'entendent « brut ».

Grade		Filière fiscale	Filière gestion publique
C		0	+ 502 €/an ¹
B		0	+ 1 240 €/an ²
A		0	+ 1 020 €/an ²
A+	IDEP (A+ à la DGI) Receveur Percepteur et Trésorier Principal (cat A à la DGCP)	0	+ 1 405 €/an ²
	IP 2° classe 1 ^{er} au 4 ^{ème} éch.	+ 4 070 €/an ³	-
	IP 2° classe 5 ^{ème} et +	+ 6 610 €/an ³	-
	IP 1° classe	+ 6 661 €/an ³	-
	Dir Div. 1 ^{er} et 2 ^{ème} éch.	+ 6 856 €/an ³	-
	Dir Div. 3 ^{ème} au 5 ^{ème} éch.	+ 9 282 €/an ³	-

1 et 2 : Cette harmonisation indemnitaire sera réalisée sur trois ans (2009-2011), par tranche annuelle égale pour les agents de catégories A et B (1/3 versé en janvier 2009); selon un rythme accéléré pour les agents de catégorie C (40% en 2009 ; 35% en 2010 ; 25% en 2011).

3 : L'harmo s'opère sur 4 ans, pour les A+ (2009-2012), par tranche annuelle égale (1/4 versé en janvier 2009).

Les régimes indemnitaires des CSF et des DirDep des impôts seront revus avec la création des administrateurs des finances publiques. Le sort des comptables, quel que soit leur grade, fera également l'objet d'un travail spécifique.

La prime à la performance n'est pas impactée par l'harmonisation indemnitaire.



Suite au mouvement d'humeur des cadres A+ début janvier, Monsieur Parini les a reçus pour leur annoncer que ces chiffres seraient largement revalorisés. En l'absence de toute communication de la DG, nous en sommes réduits à livrer une information officieuse : l'augmentation serait de l'ordre de 11 000 €/an pour tous les IP (le reste à l'avenant).